

COMMISSION DE DISCIPLINE

Séance du 17 Janvier 2018 : PV NR. 012

Etaient Présents MM :

MESSAOUDI Med – HALIMI Ahmed

Ordre du Jour :

- Traitement / Affaire

CHAMPIONNAT DIVISION HONNEUR

Affaire N° 120 : Match : IRHM HASSI MESSAOUD / CSM M'NAGUEUR (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-HOMADI Abdelouahab	Lic n°1710103	IRHM	Jeu Dangereux
-BENHELAL Imad	Lic n°1710137	IRHM	Jeu Dangereux
-ABIA Saber	Lic n°1710924	CSM	Jeu Dangereux

Joueurs Exclut

-LAIB Hicham	Lic n°1710532	CSM	01 Match Ferme Pour Cumul de Carton
--------------	---------------	-----	-------------------------------------

Affaire N° 121 : Match : CSBT TEMACINE / NRBHBA HASSI BEN ABDELLAH (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-NOURA Ahmed Sami	Lic n°1710478	CSBT	Jeu Dangereux
-FARADJI Abderrahmane	Lic n°1740196	CSBT	Anti Jeu

Affaire N° 122 : Match : CRBS BENI SOUED / IRHM HASSI MESSAOUD (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-MAHBOUB Lazhar	Lic n°1710759	CRBS	Anti Jeu
-ZIARA Lokmane	Lic n°1710973	CRBS	Anti Jeu
-KHEMBLOUCHI Smail	Lic n°1710774	JSHM	01 Match Ferme Pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende.
-HAMROUNI Merouane	Lic n°1711049	JSHM	Anti Jeu

Joueurs Exclut

-SEBAË Nacer-Eddine	Lic n°1710730	JSHM	04 Matchs Fermes Pour Comportement Antisportif Envers Officiel + 5.000 DA d'Amende
---------------------	---------------	------	--

Affaire N° 123 : Match : CSCAG AINGUEDIMA / NRAO OUARGLA (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-SALMI Riadh	Lic n°1711001	CSCAG	Jeu Dangereux
-MAAMRI Fares	Lic n°1710895	CSCAG	Jeu Dangereux
-BOUGHABA Chems Edine	Lic n°1711066	NRAO	Jeu Dangereux

(02 C-D PV N° 12 2017/2018)

Affaire N° 124 : Match : NRBO BOUGHOUFALA / NRMK EL KSOUR (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-MAACHE Messaoud	Lic n°1710704	NRBO	Anti Jeu
-BENARIF Abdelhakim	Lic n°1710420	NRBO	Anti Jeu
-OUNAISSIA Oussama	Lic n°1710703	NRBO	Anti Jeu
-KHODRANE Houssam	Lic n°1710325	NRMK	Jeu Dangereux

Joueurs Exclus

-HEBBAZ Nour-Eddine	Lic n°1710313	NRMK	01 Match Ferme Pour Cumul de Carton
---------------------	---------------	------	-------------------------------------

Affaire N° 125 : Match : MBH EL HADJIRA / ESS SOKRA (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-GHERRIB Adil	Lic n°1710463	MBH	Jeu Dangereux
-BENTOUATI Oualid	Lic n°1710294	ESS	Jeu Dangereux
-LABED Chouaib	Lic n°1710016	ESS	Jeu Dangereux
-KHEMÇANI Hicham	Lic n°1710004	ESS	Jeu Dangereux

Joueurs Exclus

-SAOUD Hicham	Lic n°1710461	MBH	04 Matchs Fermes Pour Comportement Antisportif Envers Officiel + 5.000 DA d'Amende
---------------	---------------	-----	--

- Vu la feuille de Match,
- Vu le rapport de l'Arbitre,
- Vu le rapport du Delege,
- Apres audition du representant du club ESS Sokra,
- Attendu que la rencontre a été erretée a la 83 Mn de jeu, suite a l'Agression de l'Arbitre par le Joueur MESSAK Samir licence 1710009 du l'equipe de l'ESS Sokra

Par ces Motifs le Commission de Discipline Décide

*Match perdu par penalite a l'equipe de l'ESS Sokra pour en attribuer le gain du match a l'equipe du MBH El Hadjira qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.

*Joueur MESSAK Samir licence 1710009 (ESS) 01 An de suspension pour Agression envers Envers Officiel A/C du 14 Janvier 2018.

*Dix Mille (10.000 DA) d'Amende au club ESS Sokra

CHAMPIONNAT DIVISION PRE – HONNEUR « A »

Affaire N° 126 : Match : EJT TAIBERT / NРАН AMAL NAIC (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-LIMANE Fakhr-Eddine	Lic n°1710086	EJT	Jeu Dangereux
-BELKHAMSA Abdessalem	Lic n°1710088	EJT	Anti Jeu
-SITOUHA Nour-Eddine	Lic n°1710306	NРАН	Anti Jeu

Joueurs Exclus

-DIDA Isam	Lic n°1710103	EJT	01 Match Ferme Pour Cumul de Carton
------------	---------------	-----	-------------------------------------

(03 C-D PV N° 12 2017/2018)

Affaire N° 127 : Match : IRBEA EL ALIA / AKT TEMACINE (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-DJOUANI Amar	Lic n°1710444	IRBEA	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-DJELLAH Hocine	Lic n°1710435	IRBEA	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-GOUAL Zakaria	Lic n°1710669	IRBEA	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-KHIAT Bilal	Lic n°1710692	AKT	Jeu Dangereux

Affaire N° 128 : Match : USH EL HARHIRA / ESJ 05 JUILLET (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-GUERIR Med Ali	Lic n°1710145	USH	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-MEHANI Taha	Lic n°1710396	USH	Jeu Dangereux
-TAMA Yacine	Lic n°1710411	USH	Anti Jeu
-CHAOUBI Oussama	Lic n°1710921	USH	Jeu Dangereux

CHAMPIONNAT DIVISION PRE – HONNEUR « B »

Affaire N° 129 : Match : SHMD HASSI MESSAOUD / CRSBS SIDI BENSACI (Sen) du 13 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-BENAICHOUCHE Cheikfi	Lic n°1710202	SHMD	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende
-BARKAT Omrane	Lic n°1710861	CRSBS	01 Match Ferme pour Contestation de Décision + 1.000 DA d'Amende

Affaire N° 130 : Match : CMC CHOTT / EFBAO OUARGLA (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-FELLAH Djamel	Lic n°1710118	CMC	Jeu Dangereux
-BOUGHABA Med Abdelouafi	Lic n°1710199	EFBAO	Anti Jeu

Affaire N° 131 : Match : NRWO OUARGLA / OSB SIDI BELKHIR (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs avertis :

-ZOUAID Abbas	Lic n°1710672	NRWO	Jeu Dangereux
-DJEMAI Tahar	Lic n°1710067	OSB	Jeu Dangereux

Affaire N° 132 : Match : PHMD HASSI MESSAOUD / MOC CHAANBA (Sen) du 12 JANVIER 2018

Joueurs Avertis:

-MESSAOUDI Med Mehdi	Lic n°1710913	PHMD	Anti Jeu
-NECIRI Yacine	Lic n°1710340	MOC	Anti Jeu

Joueurs Exclue

-KORICHI Mustafa	Lic n°1711080	PHMD	03 Matchs Fermes Pour Comportement Antisportif Envers Adverssaire + 1.500 DA d'Amende
-NECIRI Amar	Lic n°1710161	MOC	03 Matchs Fermes Pour Comportement Antisportif Envers Adverssaire + 1.500 DA d'Amende

Régularisation Situation Disciplinaire.

Vu la Demande en date du 14 Janvier 2018, formulée par le Club AHMD Hassi Messaoud demandant la régularisation de la situation disciplinaire du Joueur CHAINOUNE Haib Allah Licence n° 1710505.

Attendu que le Joueur CHAINOUNE Haib Allah à écopé d'une suspension de 01 Match Ferme Contestation de Décision lors de la Rencontre AKI Temacine / AHMD Hassi Messaoud du 05 Janvier 2018 (Affaire n° 112 BO n° 011 Séance du 09 Janvier 2018).

Après vérification des feuilles de matchs il s'avère que le Joueur CHAINOUNE Haib Allah a participé a la rencontre AHMD Hassi Messaoud / SMBT Touggourt du 13 Janvier 2018 (09 éme Journée du Championnat de la Division Pré-honneur « A »)

En Application de l'Article 135 du Règlement du Championnat de Football Amateur
La Commission Décide

01 Match Ferme pour le Joueur CHAINOUNE Haib Allah en plus de la sanction initiale soit 01 + 01 = 02 Matchs Fermes A/C du 14 Janvier 2018.

Article 134 : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue

défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

Le Secrétaire
A. HALIMI

Le Président
M.MESSAOUDI